

## Forêts : une action locale de valorisation est en cours

La description des forêts du territoire est terminée. Elles recouvrent 7000 ha, où le chêne domine (**près de la moitié de la surface**). Vient ensuite le châtaignier (28%), le Douglas (20%), et les autres feuillus tels que le hêtre, le frêne et le merisier.

**Un tiers de la surface des peuplements peut produire du bois d'œuvre, nécessaire au fonctionnement des scieries des environs.** Ces parcelles ont un bon potentiel, que ce soit en feuillus ou en Douglas. Elles doivent pouvoir bénéficier d'éclaircies et non de coupes rases anticipées, car c'est la seule façon d'augmenter la proportion de bois de sciage, et par conséquent leur valeur. Par contre, la récolte à maturité, c'est-à-dire lorsque les bois risquent de se déprécier, est indispensable pour une gestion suivie, et nécessaire au bon fonctionnement de la filière : **c'est le cas pour près de la moitié des peuplements.**

Ce sont les petits bois qui dominent largement : la récolte raisonnée de bois de chauffage, à destination des habitants locaux, ou du bassin proche de l'albigeois peut être développée. La production de piquets de châtaignier devrait également être relancée, car de nombreux peuplements se prêtent à cette production. Le massif s'accroît de près de 50 000 stères de bois chaque année ! Le défi est d'arriver à mobiliser cette ressource dans le respect du milieu naturel et des propriétaires.

La forêt appartient à 1400 personnes, dont environ 700 possèdent plus de un hectare. Ce morcellement compromet souvent la rentabilité des chantiers et nous souhaitons inciter les propriétaires à se regrouper pour proposer des unités plus attractives aux acheteurs de bois.

**Le problème majeur reste l'accès aux parcelles** : pour près de 90% de la surface, la desserte est inexistante ou inadaptée. Les anciens chemins sont trop étroits ou trop pentus, de telle sorte que les exploitants forestiers doivent créer à chaque chantier une « tire », à moindre frais, mais qui devient inutile dès que la coupe est terminée. L'objectif est donc de regrouper propriétaires et communes dans des projets collectifs, de façon à desservir des versants entiers, en créant une piste durable. Il s'agit aussi de préserver la voirie communale, qui est souvent mal adaptée au passage de camions. Des aides publiques conséquentes existent et nous essaierons d'y accéder en présentant avec les acteurs locaux des projets intéressants.

Une enquête a été envoyée aux propriétaires de plus de un hectare de bois. Leurs réponses nous révèlent un attachement profond aux parcelles boisées, même si celles-ci ne font pas forcément l'objet d'une production de bois. Le lien patrimonial est primordial, ainsi que la récolte de champignons et de châtaignes. De nombreuses personnes ont une activité forestière, souvent réduite, mais qu'ils souhaiteraient pouvoir améliorer. Nous vous proposerons des journées de formation en lien avec les thèmes qui sont apparus dans les réponses.

Cultiver la forêt est une source de richesse : « le bois, c'est l'avenir ! ». Conforter l'emploi local, mettre en place une gestion dynamique, dans la durée et non plus seulement ponctuelle, c'est l'application concrète d'une gestion durable. Au bout du compte, c'est toujours le propriétaire qui décide des actions à mener dans sa propriété. Les techniciens sont là pour vous proposer un appui technique gratuit, et des réponses adaptées : c'est la seule façon pour vous de connaître le potentiel de votre propriété. Les visites chez les personnes qui nous l'ont demandé sont commencées. Vous pouvez bien sûr en bénéficier, n'hésitez pas !

Pascal MATHIEU, C.R.P.F.